

Programme de Sixième Année



Programme de 6^{ème} année de Médecine Dentaire

Objectifs :

- Appliquer les connaissances acquises durant les années de formation dans le cadre du canevas suivant :

PARODONTOLOGIE :

- Diagnostiquer et planifier des traitements parodontaux dans un contexte uni et multidisciplinaire.

PROTHESE :

- Réaliser des prothèses amovibles complètes.
- Réaliser des ancrages coronaires ou corono-radicaux.

ODONTOLOGIE CONSERVATRICE ET ENDODONTIE :

- Biopulpectomie.
- Traitement canalaire.
- Reconstitutions complexes.

PATHOLOGIE ET CHIRURGIE BUCCALES :

- Prise en charge raisonnée d'un patient en pathologie bucco-dentaire.
- L'interne doit maîtriser la démarche diagnostique et proposer une thérapeutique adéquate.
- Réaliser des actes d'exodontie chez les patients à risque.

ORTHOPEDIE-DENTO-FACIALE :

- Prendre en charge des patients en thérapeutique amovible.
- S'initier aux principes de base de la thérapeutique fixe.



En médecine dentaire :

➤ **Stage interné :**

La formation dure une année et prépare à l'exercice autonome de la profession.

L'enseignement est théorique et pratique sous forme de stage. Il aboutit à la préparation d'un mémoire ou d'une thèse d'exercice en vue de l'obtention du Diplôme de Docteur en Médecine Dentaire.

Le stage interné est constitué de deux (02) stages obligatoires et trois (03) stages facultatifs.

Les deux (02) stages obligatoires sont choisis par ordre de mérite et dans deux (02) spécialités différentes (Pathologie et chirurgie buccales, Odontologie conservatrice et endodontie, parodontologie, orthopédie dento-faciale, prothèse).

Ils sont obligatoirement réalisés et validés au sein des structures universitaires.

Les stages facultatifs peuvent se faire au niveau des autres structures de santé agréées par le comité scientifique du département.

Si l'un ou les deux (02) stages ne sont pas validés, l'étudiant devra refaire le ou les deux (02) stages l'année suivante. Le cumul de deux (02) stages est interdit durant la même période.

➤ **Mémoire :**

Préparation et soutenance publique d'un mémoire pour l'obtention du titre de Docteur en Médecine Dentaire.

